SPV SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

# Rapport d'activité 2021 - 2022

# *Table des matières*

**Rapport du Comité cantonal**
Préambule 3
Rapport d'activité 11
Communication 13
Relations et échanges 15

**Instances internes**
Conférence des présidents 18

**Associations professionnelles**
AVEP1 20
AVEP2 23
Rythmique-Vaud 24
AVEENAC 26
AVEPS 28
ESV 30
AVESAC 32

**Commissions et délégations**
Fondation Jeunesse SPV 35

**Rapport du secrétariat général** 36

# *Rapport d'activité du Comité cantonal de la Société pédagogique vaudoise*

## Préambule

### Une année si particulière, ter et fin

Le jeudi 3 juin 2021, la Société pédagogique vaudoise a dû innover pour son AD. Lorsque le CC avait pris la décision de faire une AD par correspondance en avril 2020, il avait l'espoir d'une assemblée en présentiel en 2021. Mais la situation sanitaire a contraint le CC d'innover une nouvelle fois. À l'image de ce que l'école et ses professionnel·le·s ont dû mettre en œuvre depuis ces deux dernières années. Ainsi, le CC a proposé une AD en visioconférence qui ne traiterait que des éléments statutaires. Toutefois, il gardait l'espoir d'organiser une assemblée en présentiel durant le mois d'octobre afin de se retrouver et de débattre sur des éléments pédagogiques. En effet, malgré le caractère particulier de cette année, certains dossiers avaient avancé. Le Concept 360° était par ailleurs une thématique importante que le CC souhaitait traiter avec les délégué·e·s, au point qu'elle semblait être le condensé de toutes les difficultés que l'école rencontre. Le 3 juin 2021, l'assemblée a donc été présidée magistralement par Anne-Claire Chaubert. Lors de son message, le président de la SPV a profité de remercier les enseignant·e·s pour tout ce qu'ils ont fait pour l'école vaudoise. Il a également remercié Frédéric Guggisberg pour sa présidence de la Conférence des présidents durant quatre ans. Et aussi les présidents et présidentes de comité qui ont cédé leur place cette année. Pour finir, il a adressé des remerciements particuliers à Marie Jeanneret, la secrétaire de la SPV qui partira à la retraite après 40 ans de bons et loyaux services.
En vue de cette AD en ligne, les associations professionnelles de la SPV avaient réalisé des capsules vidéo relatives à leur rapport d'activité. Ces dernières ont permis d'avoir une sympathique assemblée malgré le contact seulement numérique.

Qu'avons-nous appris d'autre cette année ? Dans le domaine de la formation, un des éléments centraux à relever est certainement que l'école a dû s'adapter aux protocoles sanitaires. Par exemple, depuis la rentrée scolaire 2021, il y a eu pas moins de quatre décisions du Département pour communiquer les différentes dispositions relatives aux mesures sanitaires et organisationnelles dans le cadre de

l'enseignement présentiel. Pratiquement une par mois ! À cela, on peut ajouter les décisions liées aux éléments pédagogiques, notamment pour l'évaluation, l'éducation physique ou l'enseignement de la musique.
Alors que l'école est souvent présentée comme une institution rigide et qui peine à bouger, à évoluer ou à s'adapter, tous les acteurs de l'école – en passant par les élèves, les enseignant·e·s, les directions, les communes et les autres professionnel·le·s qui gravitent autour – ont démontré une certaine capacité à modifier leurs pratiques pour le bien de l'école au sens large. Cette année a également montré que, durant cette crise sanitaire, et particulièrement durant le dernier mois, les professionnel·le·s de l'enseignement sont bel et bien en première ligne à l'instar d'autres professions.

Le début de l'année 2022 a été synonyme d'une 5e vague de Covid-19 importante. Malgré tout, les écoles sont restées ouvertes. Le défi a été de préserver l'école comme le lieu où les élèves apprennent, accompagnés par des enseignant·e·s formés. Malgré tout, les nombreuses modifications de protocoles, les absences ou les activités qui n'ont pas pu être réalisées, et ce malgré le professionnalisme de chacun·e, ont mis à mal durant cette année la fameuse « continuité pédagogique ».
Les aides annoncées par le Département, sous forme de périodes, ont été les bienvenues, même si la SPV n'a aucune vision de ce qui a été utilisé ni si les enseignant·e·s ont pu obtenir des aides à la hauteur de leurs demandes.

En avril 2022, les Vaudois·es ont choisi leur nouveau Conseil d'État, et il s'avère que Cesla Amarelle n'a pas été reconduite pour un second mandat. Cela signifie qu'une nouvelle personne sera en charge de ce département dès juillet 2022. Peu après les élections, le quotidien *24heures* a demandé à la SPV quelles seraient ses attentes pour le cas où l'école vaudoise passerait aux mains de la droite. La SPV a répondu que « l'évocation d'un changement politique ne changerait rien aux revendications de la SPV: [elle] les [construit] en fonction de la réalité dans les classes, quelle que soit la personne qui dirige l'école. [Son] objectif est de faire remonter ces demandes auprès de la personne en charge ».
C'est en effet, ce qu'elle a toujours fait et ce qu'elle continuera de faire. Le changement de personne à la tête du DFJC nécessitera l'élaboration de nouveaux liens avec celle-ci pour que la SPV puisse continuer à présenter et défendre ses positions, comme elle le fait depuis 1856.

## 360°

Du 20 septembre au 3 octobre 2021, plus de 1000 enseignant·e·s ont répondu à la vaste enquête proposée par la SPV relative à la mise en œuvre du Concept 360° qui traitait de la gouvernance, des finances de l'enseignement spécialisé, de l'enseignement spécialisé, des élèves allophones et des mesures socio-éducatives. Le lien pour répondre à l'enquête a été envoyé aux membres SPV par courriel et des affiches ont été envoyées dans les salles de maîtres du canton.

Il en ressort que les enseignant·e·s de degré primaire (cycles 1 et 2, 75%) sont largement représentés dans les réponses. Deux hypothèses peuvent expliquer ce phénomène: la gestion de l'intégration pourrait être plus importante en début de scolarité, et une faible partie d'enseignant·e·s du secondaire – maître·sse·sde disciplines académiques et spéciales – serait en contact direct avec ces thématiques. Sur les 93 établissements vaudois de la scolarité obligatoire, 89 sont représentés, soit 96% d'entre eux. Par ailleurs, on relève une moyenne de 10 réponses par établissement. Ces éléments permettent de dire que les résultats de cette enquête reflètent la réalité cantonale.

*Processus de préparation du Concept 360°*

Les réponses relatives à l'état des travaux semblent être positives. 90% des répondants indiquent qu'un comité de projet 360° (CP 360) est constitué dans leur établissement. L'enquête montre que, suite aux demandes de la SPV en 2019, les CP 360 ne sont pas l'apanage des directions. En effet, seuls 6% seraient exclusivement composés de la direction. Toutefois, un important travail devra être effectué afin de mieux informer l'ensemble des enseignant·e·s, car 40% d'entre eux ne seraient pas au courant de l'avancée des travaux des CP 360.

*Bilan de la situation en octobre 2021*

Le financement de l'enseignement spécialisé est une thématique extrêmement préoccupante. En effet, la Société pédagogique vaudoise s'est déjà offusquée des propos du panel interviewé dans la brochure de rentrée 2021-2022. En page 27, on pouvait lire que « l'enjeu des ressources surgit rapidement dans les discussions au sein des établissements. Or, constate le panel, c'est « un faux problème » ou « un alibi pour ne pas bouger ». Pour la SPV, ces phrases sont un réel affront pour tous les acteurs et actrices qui se démènent quotidiennement pour trouver des solutions afin d'aider au mieux les élèves avec les moyens octroyés. Par ailleurs, selon le Centre suisse de pédagogie spécialisée (CSPS) « un effectif adéquat et des ressources supplémentaires facilitent l'intégration scolaire ». Dans les

établissements de 27% des sondé·e·s, des réductions du nombre de périodes d'enseignement spécialisé ont été annoncées. Alors que, dans 21% des cas, aucune diminution n'est prévue. Au niveau des établissements, on constate que 42% d'entre eux auraient annoncé ces diminutions et 37% n'en auraient pas annoncé. Ces éléments contrastent avec le discours officiel indiquant une augmentation des moyens. De plus, 41% des répondant·e·s disent avoir essuyé un refus d'accompagnement pour des élèves à besoins particuliers pour des raisons financières (contre 43% qui l'ont obtenu). Au cycle 1, le pourcentage du refus monte à 50%. Ainsi, un réel investissement financier, dans chaque établissement, devra être effectué afin de remplir la mission d'une école à visée inclusive.
Au niveau de l'enseignement spécialisé, la SPV constate que bien souvent, dans des cas où l'intervention d'un·e enseignant·e spécialisé·e serait recommandée, la mesure proposée est celle d'un·e assistant·e à l'intégration qui n'a toutefois pas les mêmes compétences ni la même mission (37%, contre 26% qui auraient pu bénéficier d'un·e enseignant·e spécialisé·e).
En ce qui concerne les élèves allophones, l'enquête montre que les informations relatives aux prestations de l'Unité Migration Accueil (UMA) ne sont pas suffisamment connues. Un réel effort de communication auprès des enseignant·e·s devra être fait afin de répondre aux besoins de certains de ces élèves.
Quant aux mesures socio-éducatives, 71% des répondant·e·s indiquent que leur établissement a mis en place ces mesures et près de 80% disent avoir assisté à une présentation de celles-ci. De plus, 28% relèvent avoir pu bénéficier de ces prestations suite à une demande (7% n'ont pas pu en bénéficier). Or, plusieurs des répondant·e·s indiquent dans leurs commentaires que l'aide apportée n'était malheureusement pas suffisante. De plus, il est important de relever que 90% des répondant·e·s indiquent une augmentation des problématiques d'élèves d'ordre social et éducatif.

Suite à tous ces éléments, la Société pédagogique vaudoise a transmis une prise position (disponible sur www.spv-vd.ch) au Département demandant notamment la mise en place de procédures rapides, réactives et efficaces afin de répondre aux besoins des élèves ainsi qu'une augmentation de ressources pour les mesures socio-éducatives et l'enseignement spécialisé. Même si le délai pour la mise en œuvre totale du concept au sein des établissements est l'été 2023, la SPV attend des actions concrètes dans les établissements d'ici mars 2022 et de la part du Canton d'ici janvier 2023. Les attentes relatives à un accompagnement de qualité de tous les élèves au quotidien sont si grandes qu'il n'est pas possible de perdre du temps.

*Et les classes spécialisées ?*

Depuis la présentation du Concept 360° cantonal, et cela même avant l'élaboration des concepts d'établissement, la SPV ressent sur le terrain l'injonction, parfois implicite et parfois explicite, de fermer les classes spécialisées afin de répondre aux critères d'inclusion. Dans certains discours, ces classes sont considérées comme des solutions « séparatives » et qui n'ont pas leur place dans l'école vaudoise.

Pourtant, en s'appuyant sur les textes fondateurs, on comprend que l'école vaudoise doit pouvoir apporter, face à la complexité des problématiques d'élèves, une multiplicité de réponses afin de s'adapter aux besoins spécifiques de ces derniers et non une solution unique (« on ferme ces classes ») sans réelles propositions répondant concrètement aux besoins des élèves.

L'intérêt de ces classes est d'offrir aux élèves un cadre sécurisant, le meilleur environnement possible afin d'évoluer au mieux dans leurs apprentissages tout en tenant compte du contexte. Cette solution n'est certes pas pertinente pour tous, mais il n'en demeure pas moins qu'elle convient pour certains d'entre eux.

En effet, certains élèves ont besoin d'un cadre particulièrement sécurisant pour se risquer à entrer dans les apprentissages, souvent vécus comme extrêmement menaçants s'ils ont connu l'échec à répétition et si leur estime d'eux-mêmes est très fragile, voire inexistante. Ce regain de confiance permet, dans de nombreuses situations, le retour des élèves dans une classe ordinaire.

Par ailleurs, on entend fréquemment que les classes de pédagogie spécialisée intégrées aux établissements ont un coût trop élevé au niveau de l'enveloppe attribuée. Pour la SPV, il est inacceptable de justifier la fermeture de ces classes sous le seul prétexte qu'elles coûtent cher. D'autre part, on réalise que la fermeture de ce type de classe entraîne une baisse significative de la quantité et de la qualité de l'aide apportée aux élèves concernés. Elle engendre également une logique de « saupoudrage » et provoque une multiplication des intervenants en classe régulière.

Ainsi, pour la SPV, il s'agit de démontrer que le Concept 360° apporte une réelle plus-value pour les élèves concernés en leur permettant de développer au mieux leurs compétences tout en restant intégrés au sein de l'école. Dans certains cas, ce sera en classes régulières, dans d'autres ce sera dans des classes d'enseignement spécialisé.

## Une révision du CGE

Le 27 mai 2021, le DFJC a communiqué sur les modifications du règlement de la LEO. Plus précisément, il s'agit d'une révision quant aux groupes de disciplines, passant de deux à trois groupes selon les années à un système à double condition. Si le système retenu est une avancée pour plusieurs raisons, le principe pédagogique doit demeurer le même : l'évaluation doit être au service des apprentissages et non l'inverse.

« Avec le cadre révisé, le système se limite à une double condition : le groupe principal qui contient toutes les disciplines et un groupe dit restreint composé jusqu'en 6P du français et des mathématiques, ainsi que de l'allemand dès la 7P. Au secondaire I (9-11S), ce groupe restreint sera constitué du français, des mathématiques, de l'allemand et de l'option suivie par l'élève : option spécifique pour les élèves de la voie prégymnasiale (VP) et option de compétences orientées métiers pour les élèves de la voie générale (VG). Pour satisfaire aux conditions de promotion, l'élève devra obtenir une moyenne suffisante, tant dans le groupe principal que dans le groupe restreint (double condition). »

Le système de compensation proposé par la DGEO est positif pour les élèves, puisqu'il permet enfin aux branches artistiques d'être prises en compte comme les autres disciplines dans leur promotion. D'ailleurs, on pouvait lire cette avancée dans les revendications des 10 mesures de la SPV (2018). En ce qui concerne l'enseignement des sciences, la SPV avait défendu le projet de maintenir cette branche dans les conditions d'orientation dans le but de diversifier le plus possible le profil des élèves orientés en 9VP. Or, il s'avère que si les sciences restaient dans le groupe restreint pour l'orientation, l'effet inverse se produirait. Forte de ce constat, la SPV a dès lors demandé une réelle analyse de l'enseignement des sciences, notamment sur ses moyens d'enseignement et sur la place de l'expérimentation. Ainsi, durant les discussions à propos du Cadre général de l'évaluation, la SPV a formulé trois réflexions prioritaires pour les prochains mois : une première réflexion relative à l'enseignement des sciences, une autre relative à une augmentation du nombre de périodes OCOM, et une dernière relative à l'orientation en fin de 8P. La SPV salue donc la volonté de la DGEO de traiter ces thématiques.

Pour finir, il faut rappeler l'enjeu fondamental de l'encadrement des élèves qui rencontrent des difficultés. C'est pour cette raison que la SPV a transmis à la DGEO deux revendications relatives à la promotion et au redoublement : établir des projets pédagogiques et d'aide pour les élèves qui redoublent ou qui sont promus « en situation de cas limite » ; et octroyer des moyens financiers pour que ces aides puissent être mises en œuvre.

En août 2021, le DFJC publiait une version transitoire du Cadre général de l'évaluation (CGE). Les associations professionnelles ont pu transmettre leurs remarques jusqu'à début septembre. L'entier des remarques est disponible sur www.spv-vd.ch.

## CADEV – DAL

De manière générale, les enseignant·e·s regrettent le système imposé par l'État pour l'achat de matériel. Alors que le numérique aurait dû simplifier le processus, il engendre au contraire des procédures longues et compliquées. Notamment, il est relevé qu'en imposant une planification des achats plusieurs mois à l'avance, cette pratique diminue la créativité et la spontanéité qui règnent dans les classes. Le système actuel ne répond ni aux besoins des élèves, ni aux besoins des professionnel·le·s.

Depuis de nombreuses années, la SPV reçoit de nombreux messages relatant les difficultés que rencontrent les enseignant·e·s lors du processus d'achat. Tant auprès de la DAL (Direction des achats et de la logistique) que pour les achats hors DAL. À cela s'ajoutent les délais d'attente et le complexe processus de remboursement avec DAFEO.
Plusieurs collègues mettent en évidence la lourdeur des démarches administratives pour procéder à ces achats et regrettent le manque de confiance fait aux professionnel·le·s de l'enseignement. Comme si l'État devait tout contrôler par peur que les enseignant·e·s volent les deniers publics. Or, il ressort plutôt qu'en raison des délais et de la complexité des procédures de commande et de remboursement, un grand nombre d'enseignant·e·s paient de leur poche le matériel utilisé en classe. Selon la SPV, la particularité du secteur enseignant n'est pas prise en compte dans les procédures étatiques d'achat (alors qu'il semble être le plus grand acheteur à la DAL). Dans ce service, chaque enseignant·e commande le matériel, notamment les articles pour les activités créatrices. Les achats pour les bricolages sont essentiels afin de permettre la spontanéité et la créativité dans les classes vaudoises. Or, les procédures actuelles ne répondent plus à cette réalité. Une souplesse est néanmoins offerte aux enseignant·e·s : « Pour des achats occasionnels d'un montant inférieur à 50 francs et revêtant un caractère urgent ou exceptionnel, il peut aussi acquérir ce matériel auprès d'un commerce local. » Or, on constate que certains enseignant·e·s doivent en premier lieu faire une demande à leur direction. Et pour les achats supérieurs à 50 francs ? De nouvelles démarches supplémentaires administratives sont alors exigées…

Si l'objectif de l'État est de faire des économies dans ce domaine, on peut supposer qu'il l'atteint. Cependant il le fait sur le dos des enseignant·e·s qui préfèrent payer le matériel afin de s'épargner du temps et des démarches administratives. Pour la SPV, il est important de trouver des solutions efficientes qui correspondent tant aux exigences étatiques qu'aux besoins du terrain qui semblent totalement éclipsés dans ce dossier. Et cela pourrait commencer par : Et si on faisait à nouveau confiance aux enseignant·e·s ?

En septembre 2021, la SPV a écrit à la conseillère d'État Cesla Amarelle (en charge du DFJC) et au conseiller d'État Pascal Broulis (en charge notamment de la Direction des achats et de la logistique – DAL) afin de dénoncer les problèmes liés au processus d'achat pour les enseignant·e·s.
Depuis, des rencontres ont eu lieu entre la SPV, la DGEO et la DAL. Le courrier de la SPV a au moins permis de mettre en place des rencontres, d'échanger et de mettre sur la table les problèmes. En novembre avec le directeur général de la DGEO, puis en mars 2022 avec le directeur de la DAL et le nouveau directeur général adjoint de la DGEO, Marco Pambianchi, en charge de la Direction organisation, finances et systèmes d'information.
Du côté de la SPV, l'AVEP1, l'AVEP2 et l'AVEENAC avec le président SPV étaient présents lors de cette dernière réunion. Celle-ci avait pour objectifs de mettre en évidence les difficultés rencontrées par les enseignant·e·s et de proposer des améliorations (cf. ci-dessous). Ces propositions ont été entendues par la DGEO et devront encore être traitées. La SPV salue la posture de la DGEO qui souhaite également procéder à des améliorations pour tous les acteurs et actrices de l'école vaudoise. La suite donc au prochain épisode. Tout récemment, en mai 2022, la SPV apprend le départ de M. Pambianchi. Tout sera donc à reprendre pour avancer.

# Rapport d'activité

Le Comité cantonal, se réunissant tous les jeudis après-midi, a tenu plus de 36 séances d'avril 2021 à avril 2022. D'avril à juin 2021 et d'octobre 2021 à février 2022, le comité s'est réuni en visioconférence. Il a pu profiter de l'accalmie sanitaire pour se réunir en présentiel (tout en respectant les règles sanitaires) de juillet à octobre 2021 (9 séances) et dès mars 2022. Malgré la situation sanitaire, le Comité cantonal a continué de travailler sur des thématiques pédagogiques, syndicales et sanitaires pour l'école vaudoise et ses membres. Il a en particulier continué de faire des propositions au DFJC sur certains dossiers, notamment sur les thématiques évoquées plus haut.



**Sophie Conne,** est enseignante spécialisée à Rolle et membre du comité de l'ESV. Elle a tout particulièrement rendu attentif le comité sur toutes les questions spécifiques de l'enseignement spécialisé et sur le Concept cantonal 360°. Sophie Conne a largement contribué à la prise de position relative aux classes d'enseignement spécialisé dans les établissements.



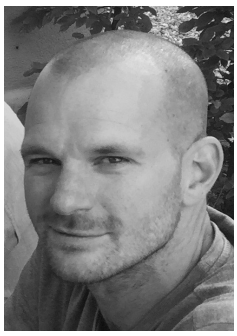
**Camille Dupertuis,** enseigne à Floréal dans le cadre de cours intensifs français (CIF) et a eu le mandat de déléguée SPV au climat (janvier à juillet 2020). Depuis, elle ajoute des propositions d'activités liées au développement durable sur le site ecoledurable.ch et écrit des articles notamment à ce sujet dans le *Majuscules*.



**Lucie Lobsiger**, enseignante 1-2P à Orbe, représente le cycle 1 au sein du CC et également au comité de l'AVEP1. Par ailleurs, elle participe au groupe de référence cycle 1 de la DGEO. Lucie Lobsiger a largement contribué à la prise de position SPV relative à la communication de la DGEO. Elle a également défendu la position de la SPV autour du numérique auprès des autres syndicats.



**David Jeanquartier** enseigne en 7-8P dans l'établissement de Villeneuve. Depuis août 2016, il est secrétaire général de la FSF. Il est la courroie de transmission entre la FSF et la SPV notamment sur la question de la CPEV. Par ailleurs, David Jeanquartier s'occupe des procès-verbaux du CC.



**Yves Utiger**, enseignant 9-11S et RAC à Montreux, représente entre autres les besoins du secondaire I au sein du CC. Il a largement contribué à la prise de position SPV relative à l'enseignement des langues et a pu la présenter à la direction pédagogique de la DGEO. Il a également défendu la position de la SPV autour du numérique auprès des autres syndicats et du département.



**Gregory Durand,** pour la SPV, a pu participer à quelques assemblées générales : celles de Rythmique Vaud en ligne (5 mai 2021) et en présentiel le 19 mars 2022, de l'AVEAC (15 septembre 2021), de l'AVESAC (29 septembre 2021), de l'AVEPS (13 novembre 2021) et de l'AVEP1 le 6 avril 2022. Malheureusement, les AG des autres associations prévues ont eu lieu en ligne en raison de la crise sanitaire. Le président a tout de même été disponible pour tous les comités des associations.

Au niveau de la FSF, il a participé aux séances CC FSF et aux séances du bureau exécutif en qualité de vice-président FSF.

À cela s'ajoutent les nombreuses séances en visioconférences et en présentiel avec le DFJC, la DGEO et la DGEP.

# *Communication*

**Médias**
La SPV reste une référence scolaire vaudoise dans les médias. En sont la preuve les multiples sollicitations de ceux-ci :

**En 2021**
24 Heures, 19 août 2021, *La «vigilance» dicte le port du masque durant trois semaines*.

Watson, 22 septembre 2021, *Le prof vaudois qui avait giflé un élève n'est plus suspendu*.

24 Heures, 16 octobre 2021, *La fièvre «Squid Game» échauffe les esprits des écoliers vaudois*.

24 Heures, 17 novembre 2021, *Les instits veulent plus d'argent pour intégrer les élèves en difficulté*.

RTS, *La Matinale*, 24 novembre 2021
Le président SPV est interviewé suite à l'enquête relative au concept 360°.

La Télé, 24 novembre 2021, *Le concept 360° fait tourner les têtes*.

24 Heures, 26 novembre 2021, *À l'école, le testing de masse n'est pas à l'ordre du jour.*

24 Heures, 30 novembre 2021, *Des instituteurs poussés à payer les bricolages de leurs élèves. Le président SPV est interviewé concernant la DAL et les achats des enseignants*.

24 Heures, 1er décembre 2021, *L'esprit d'EVM souffle toujours sur l'école vaudoise. Le président de la SPV est interviewé à l'occasion des 25 ans d'EVM*.

24 Heures, 4 décembre 2021, *La 5e vague remet l'école vaudoise sous pression*.

24 Heures, 16 décembre 2021, *Les écoles vaudoises devront tenir jusqu'à Noël. Le président a été interviewé sur la question de ces fermetures potentielles*.

**En 2022**
24 Heures, 21 janvier 2022, *Une pénurie de profs sans précédent ébranle l'école*.

24 Heures, 12 avril 2022, *Quelles seraient les attentes si l'École vaudoise passait aux mains de la droite ?*

**Communiqué de presse**
17 août 2021, La pédagogie doit rester au centre des débats.
10 novembre 2021, Afin de donner une chance aux élèves, aux enseignant·es et au concept 360°.

**Majuscules**
Juin 2021, N°132, UN NOUVEAU CADRE
Septembre 2021, N°133, SI MÊME L'OCDE LE DIT… + Numéro spécial Jeu
Novembre 2021, N°134, L'ABUS DE CONTRÔLE EST DANGEREUX POUR LA CONFIANCE
Décembre 2021, N°135, AGIR MAINTENANT POUR NE PAS RATER LE COCHE
Janvier 2022, N°136, OBSERVER 2021 POUR PLONGER DANS 2022
Mars 2022, N°137, ENFIN PRENDRE LE TEMPS DE SE RETROUVER

# *Relations et échanges*

www.fsf-vd.ch

**FSF**

Vice-président de la FSF depuis 2014, le président de la SPV a depuis 2018 un rôle plus actif dans la conduite de la FSF, en accord avec le Comité central. Il participe aux séances du Comité central et à celles du Bureau exécutif, organe regroupant le président, le vice-président et les deux secrétaires généraux et visant à la conduite politique de la faîtière.

Durant la période couverte par le présent rapport d'activité, le président SPV a participé à :

- 8 séances du Comité central de la FSF.
- Une dizaine de séances du Bureau exécutif de la FSF.
- Plusieurs séances avec les autres syndicats afin de traiter de la CPEV.

Durant cette année, l'investissement du vice-président a été essentiellement orienté pour la CPEV. En raison du suivi de ce dossier depuis 2012, il a pu aider la FSF pour les négociations et les discussions avec les autres syndicats (SSP et SUD).

**DFJC**

Durant cette année scolaire, le principal rendez-vous entre les syndicats et le DFJC est resté le GT LEO. En parallèle, il y a eu plusieurs séances spécifiques relatives à d'autres dossiers (enseignement des langues, devoirs intégrés à la grille horaire, dossier aménagements…).

Des séances de négociation ont également eu lieu à propos de l'entrée dans la profession durant le premier semestre 2022.

En ce qui concerne le GT LEO, la SPV a demandé de traiter plusieurs objets, notamment en lien avec la feuille de route DGEO sur la LEO.

Pour finir, le dossier porté par la résolution de l'AD SPV de 2019 (« Pour des remplacements de qualité ») est resté au point mort. En effet, un désaccord entre les syndicats bloque actuellement le projet (visites par des directions de remplaçant·e·s non formés et qui restent plus d'un mois dans un établissement).

www.hepl.ch

**HEP vaudoise**

En raison de la poursuite de la crise sanitaire, il y a malheureusement eu peu de contacts entre la HEP et la SPV cette année. Le traditionnel accueil café-croissant n'a pas pu avoir lieu, ainsi que les présentations des associations professionnelles aux étudiant·e·s.

Toutefois, la SPV a remis trois prix pour des mémoires lors de la cérémonie de la remise des diplômes 2021. Sophie Conne et Gregory Durand ont pu intervenir lors d'un cours MAES afin de présenter la vision de la SPV notamment sur le Concept 360° en mai 2022.
De plus, avec l'amélioration de la situation sanitaire, la SPV a également pu se présenter aux étudiant·e·s de la HEP. Pour celles et ceux du secondaire, Yves Utiger et Magali Bovas de l'AVEPS étaient présents, et pour le primaire, Lucie Lobsiger, Gaëlle Gilliéron et Michael Schmutz étaient présents.

**eMITIC**

Cette année, la SPV n'a pas pu participer à l'AG eMITIC.

**ADESOV**

Le 3 février 2022, le SG et le président SPV ont rencontré une délégation du comité de l'ADESOV afin de traiter notamment la prise de position de la SPV relative à la mise en œuvre du Concept 360° dans les établissements. Plusieurs contacts ont également eu lieu entre les deux présidents durant des séances du DFJC.

**Apé-Vaud**

Le jeudi 17 mars 2022, le Comité cantonal SPV a rencontré le comité de l'Apé-Vaud. Ils ont pu échanger sur les épreuves cantonales de référence (calendrier prévu par la DGEO), le projet QUARTO de l'Apé, le Concept 360°, les devoirs intégrés à la grille horaire. Plusieurs contacts ont également eu lieu entre les deux présidents durant des séances du DFJC.

**Fondation vaudoise du patrimoine scolaire (FVPS)**

« L'année 2021 est la première année de la mise en œuvre effective du Plan d'action 2020-2025 de la FVPS. Pour rappel, ce dernier à l'ambition première de faire évoluer le travail de la Fondation vers un Centre de recherche pour le patrimoine scolaire (CRPS). Les missions et les actions qui ont été identifiées doivent permettre à la FVPS de rester et de se développer en tant qu'institution de référence en matière de patrimoine scolaire et d'histoire de l'éducation. […] Outre les missions et tâches usuelles développées dans la suite du rapport annuel, l'objectif principal a porté sur l'établissement de la nouvelle convention avec la HEP Vaud et l'engagement d'une collaboratrice scientifique. En effet, les autres objectifs et missions du plan d'action sont subordonnés à cet engagement.» (extraits du RA FVPS 2022).

**Comité Cantonal de la SPV**

Gregory Durand, président
Sophie Conne
Camille Dupertuis
David Jeanquartier
Lucie Lobsiger
Yves Utiger

# *Instances internes*

## *Conférence des président·e·s*



***Jacques Rubattel***
*Président de la CP*

La Conférence des président·e·s est un organe législatif indispensable au bon fonctionnement de la SPV. Elle offre aux responsables des associations professionnelles de la SPV l'opportunité de partager leurs thématiques spécifiques et d'entretenir le lien entre les associations et le Comité cantonal.

Durant cette année, la Conférence des président·e·s s'est réunie à trois reprises depuis la dernière Assemblée des délégué·e·s. (7 octobre 2021 en présentiel, 25 janvier 2022 en visioconférence et le 11 mai 2022 en présentiel).

**Organisation de la Conférence des président·e·s**

Sous la présidence de Jacques Rubattel (AVEPS), les associations professionnelles de la SPV étaient présentes : Gaëlle Gilliéron pour l'AVEP1, Michael Schmutz pour l'AVEP2, Émilie Lambelet ou Julie Rosselet pour l'ESV, Aline Favrat pour l'AVESAC, Lysiane Guénat pour l'AVEENAC et Élise Milliet pour Rythmique-VD. Les deux associations AVES et l'AAVI n'ont malheureusement pas été représentées lors des séances de la Conférence des président·e·s.

**Objets de discussion**

Il est à noter qu'il était prévu, si les conditions sanitaires le permettaient, une AD en octobre. Or, la situation sanitaire a contraint le Comité cantonal d'organiser une conférence des président·e·s élargie afin de traiter des résultats de l'enquête relative à la mise en œuvre du Concept 360° dans les établissements. S'est ensuivie une prise de position sur le sujet.

Dans le désordre, voici une liste non exhaustive des activités et thématiques discutées en Conférence des président·e·s :

- Le bilan de l'enquête relative à la mise en œuvre du Concept 360° dans les établissements ainsi que de sa prise de position.
- La tenue de l'AD SPV 2022 ;
- Les résolutions adoptées lors de l'AD SPV 2022 :
    - Résolution pédagogique relative à l'école à visée inclusive,
    - Résolution pédagogique relative à l'organisation de la scolarité suite à la nouvelle durée de la maturité (4 ans au lieu de 3 ans),
    - Résolution syndicale relative au projet AVS21 ;
- L'audition d'un·e candidat·e pour la présidence SPV ;
- L'organisation des comités des associations ;
- La promotion des associations ;
- Les réquisitions et le fonctionnement de la DAL.

# *Associations professionnelles*

## AVEP1

### *Association vaudoise des enseignant·e·s du premier cycle primaire*



***Gaëlle Gilliéron***
*Présidente*

Comme chaque année, de vives discussions, des débats, des questionnements, des rires et du plaisir ont animé les 8 séances de comité annuels. Le comité cherche toujours à traiter des problématiques liées aux 1-2P comme aux 3-4P. Il est en lien avec le Comité cantonal de la SPV qui sollicite son avis sur certains dossiers, comme la consultation sur la refonte des cahiers de communication et des agendas des élèves, la mise en œuvre du Concept 360° et les difficultés de procédures pour commander le matériel pédagogique. Il informe ses membres de son travail par le biais de newsletters ou d'articles dans le journal *Majuscules* de la SPV.

Plusieurs changements ont eu lieu au comité cette année. Il compte désormais 3 membres motivées et une présidente investie. Il espère vivement pouvoir trouver à nouveau des membres désireux de partager ses séances.

**Cahiers de communication et agendas**

L'AVEP1 avait été approchée par la Direction pédagogique concernant les cahiers de communication et les agendas. Le comité ainsi que la SPV ont pu faire part de leurs remarques et suggestions de modifications. Si l'intérieur des cahiers de communication et des agendas n'avait soulevé que peu de réactions, ce n'était pas le cas des couvertures et des quatrièmes de couverture. Fin juin 2021, le comité découvrait la réédition choisie par le Département et s'apercevait que les différentes remarques faites n'avaient pas été prises en compte. Le comité a été informé cet automne qu'un nouveau projet pour les premières et quatrièmes de couverture était en cours. Ce projet a été présenté lors de l'assemblée générale 2022 par M. Linder, responsable d'unité à la Direction pédagogique. Les remarques de l'AVEP1 ont cette fois-ci été prises en compte.

**Rencontre avec la DGEO**

Le comité s'est rendu à la DGEO, accompagné de Gregory Durand, en août 2021. La discussion en présence de M.Valceschini, directeur général de l'Enseignement obligatoire et Mme Jaunin, directrice générale adjointe à la Direction pédagogique, fut constructive et enrichissante, mais n'a pas abouti à des changements concrets. Le comité a constaté que les effectifs de classe sont conformes à la loi et continuent à être en diminution. Le Département est conscient qu'il faut soigner les transitions, notamment l'entrée à l'école, mais les solutions qui se profilent sont, en partie, propres à chaque établissement. Une seule et unique réponse n'est pas envisagée par le Département. Le comité a également évoqué l'augmentation des difficultés de comportement de certain·e·s élèves, face auxquels les enseignant·e·s n'ont que peu d'alternative. À ce sujet, les deux interlocuteurs réaffirment que le Concept 360° est une opportunité d'élaborer des outils au sein même d'un établissement ou d'une région pour pallier ces diverses problématiques.

**AG 2022 et résolution**

L'Assemblée générale a eu lieu le 6 avril dernier. Toutes les parties statutaires ont été approuvées largement. Le comité a ensuite présenté aux membres la résolution sur la transition entre le préscolaire et le scolaire : « Pour un meilleur accompagnement des élèves dans leur entrée à l'école ». De vifs débats ont eu lieu et la résolution a ainsi pu être améliorée puis acceptée par l'assemblée. Celle-ci demande notamment une aide supplémentaire à chaque rentrée scolaire, des solutions rapides et efficaces et la création de plusieurs canaux facilitateurs de transition entre la maison et l'entrée à école.

C'est ensuite Mme Barras-Raemy, pédagogue par la nature et chargée de cours chez Silviva qui a animé la deuxième partie de l'assemblée sur l'école en plein air. Les membres ont ainsi découvert les avantages de cet enseignement hors des murs de l'école. Des astuces concernant la mise en œuvre de ce projet ainsi que des exemples concrets d'activités ont été exposés et grandement appréciés par tous les membres. L'assemblée s'est terminée avec son traditionnel apéritif.



**Le comité**
Galia Vullo
Gaëlle Gilliéron, présidente
Daphné Ravera
Lucie Lobsiger

# AVEP2

## *Association vaudoise des enseignant·e·s du second cycle primaire*

**Le comité**

Cette année a permis l'arrivée de nouvelles personnes au comité , avec lesquelles nous avons pu reprendre nos discussions des dernières années. Nous avons accueilli Isabelle Giauque, Catherine Dupuis et Sarah Epp. Nous nous répartissons les différentes tâches à effectuer au sein de notre association, ce qui rend la charge de travail moins lourde tout en fonctionnant avec énergie et dévouement. Nous nous sommes réunis cinq fois durant l'année 2021, et en ce début d'année deux fois.

**Thèmes abordés cette année**

Cela fait maintenant deux ans que nous abordons régulièrement la thématique de la primarisation 7-8. Nous constatons que la situation est très diverse selon les endroits du canton, certains établissements ayant d'emblée séparé les bâtiments et tout de suite demandé aux enseignants de choisir leur niveau d'enseignement (7-8 ou 9-10-11), alors que dans d'autres établissements, les 7-8 sont encore dans un fonctionnement secondaire quasi inchangé.

Dans nos différents échanges en séances de comité ou au sein de nos établissements, nous ressentons un réel besoin pour les élèves et les enseignants de remettre les degrés 7-8 primaires dans le cycle 2 et ainsi d'offrir un meilleur accompagnement des élèves lors de la fin du cycle primaire. Cette année, notre objectif sera de faire un état des lieux des différents établissements autour de cette thématique et des problématiques qu'elle engendre (enveloppe pédagogique, suivi des élèves, exigences des évaluations, etc.).

Lors de nos échanges et en relais avec la SPV, nous avons entendu les inquiétudes face à la lourdeur des procédures DAL. Cette problématique est également suivie de près par le comité en collaboration avec la SPV à travers son président.

**Remerciements**

Nous tenons ici à remercier infiniment Gregory pour son soutien lors de cette année qui a été une nouvelle aventure pour beaucoup d'entre nous, avec pas mal d'interrogations auxquelles il a toujours répondu avec patience. Merci Gregory !

**Comité AVEP2 :** Isabelle Giauque, Catherine Dupuis, Sarah Epp, Michael Schmutz

# Rythmique-Vaud

## *Section vaudoise de l'Association suisse des professeurs de rythmique Jaques-Dalcroze*



***Elise Milliet***
*Présidente*

L'un des points marquants de cette année est la rencontre organisée en décembre 2021 pour répondre à un courrier (co-signé par notre comité et la SPV) envoyé à la DGEO en août 2020 et demandant de clarifier sa position sur les **personnes chargées de l'enseignement de la rythmique**. Le déclencheur de cette demande est la situation vécue dans un établissement lausannois dans lequel l'enseignement de la rythmique avait été confié aux enseignant.e.s généralistes, suite au non-réengagement de la professionnelle en place.

Cette séance, menée en visioconférence, a réuni le directeur des Ressources humaines de la DGEO, M. Vazquez, ainsi que sa cheffe d'office, Mme Binggeli, avec Gregory Durand (président SPV) et notre présidente Élise Milliet. Cette rencontre constructive a permis d'ouvrir des pistes de réflexion et des recherches de solution. D'emblée, nos employeurs ont fait part de leur compréhension à propos du manque d'attractivité de notre fonction (notamment sur le plan du salaire). Nous avons pu renchérir sur nos conditions de travail particulières, inconnues de nos interlocuteurs. Car si nos temps de travail sont si difficiles à remplir (et donc restent bas pour certain.e.s), c'est bien souvent à cause de modalités d'organisation propres à chaque direction, qui précarisent notre profession. Citons les très contraignantes restrictions concernant la possibilité de travailler les après-midi et mercredi matin (les 1-2P n'étant pas réunis), les déplacements entre les périodes, les multiples « bricolages » d'horaires et le pourcentage élevé d'intervenant.e.s, non formé.e.s, engagé.e.s pour enseigner notre branche.

Pourtant, le président de la SPV se veut optimiste : à l'issue de cette rencontre, il lui semble clair que la DGEO considère à sa juste valeur l'importance de la rythmique à l'école obligatoire et qu'elle comprend l'intérêt de la contribution spécifique de cette discipline, tant auprès des élèves que des enseignant.e.s.

Les difficultés rencontrées proviennent aussi du fait que les rythmicien.ne.s formé.e.s sont peu nombreux.ses, ce qui génère différents problèmes : manque de relève, de remplaçant.e.s, précarité de notre corps de métier en raison de son faible effectif, etc.

Notre comité soutient donc le travail de **promotion de la profession**, en collaborant avec les filières de formation des Hautes Écoles (qui, pour notre contexte francophone, sont situées à Genève et Bienne).

Sur le plan de la **formation continue**, deux cours ont été organisés pour nos membres cette année : l'un explorant des pistes de percussion corporelle et de danse pour le Cycle 1, et l'autre permettant d'approfondir la question de l'observation et de l'évaluation en rythmique. Sujet complexe et délicat, qui a pu bénéficier notamment (parmi divers.es intervenant.e.s) de l'éclairage scientifique de Anne Clerc-Georgy, spécialiste de ce domaine au Cycle 1.

Certain.e.s de nos membres, ayant besoin de compléter leur temps de travail dans des écoles de musique ou autres institutions (en raison des conditions citées plus haut), ont de la peine à se libérer pour participer aux formations (qui tombent sur d'autres activités professionnelles, pour lesquelles ils.elles ne peuvent être remplacé.e.s). La motivation de nos membres et leur engagement restent tout de même impressionnants, puisque bon nombre acceptent de consacrer des journées de week-ends à ces formations.

La récolte et le **partage de ressources** (idées d'activités ou de musiques) continuent à bien fonctionner grâce au travail de notre collègue Kristel Latapie, qui gère « l'espace membre » de notre site intercantonal Rythmique.ch.

Les informations continuent de circuler entre notre comité et nos membres par le biais d'une **newsletter** (la dernière ayant été partiellement reprise pour un article dans la revue *Majuscules*).

Christine Croset



**Le comité**
Florence Chanez
Kristel Latapie
Virginie Beney
Myriam Schmid
Anne-Christine Cettou
Élise Milliet, présidente
Marie Reymond-Bourquin
Christine Croset
Arielle Haug Brunner (absente)

# AVEENAC

## *Association vaudoise des enseignant·e·s d'éducation nutritionnelle et d'activités créatrices*



***Lysiane Guenat***
*Présidente*

**Le comité**
Cette année, l'assemblée générale s'est tenue au mois de septembre, peu de temps après la rentrée. Une AG, réunissant le beau nombre d'une cinquantaine de personnes.

Lors de cette AG, les personnes présentes ont pris congé de la comptable et collègue, Anne Willomet. Qu'elle soit remerciée infiniment pour tout le travail effectué lors de ces années en tant que membre du comité.

Le comité ne compte plus que 4 membres ; nous sommes donc à la recherche active de nouveaux membres. Cette situation nous préoccupe et nous interroge.

**PIRACEF / Évaluation du domaine Arts**
La décision 146 concernant l'entrée en formation PIRACEF des maîtres auxiliaires dépourvus de titre pédagogique a été reconduite pour une année. La Direction pédagogique avait mis sur pied un groupe de travail autour de la formation PIRACEF, groupe qui s'est mis en pause depuis mars 2020.

À la rentrée 2021, la DP proposait des exemples d'évaluation pour le domaine Arts : arts visuels, musique, activités créatrices. Aux mois de mars/avril, ils ont rencontré les chefs de files de ces branchesdes établissements via Teams, afin d'avoir un retour sur ces évaluations.
Nous rencontrerons également la DP afin d'avoir une discussion et un fil rouge pour la suite.

En parallèle, la HEP a mis sur pied un groupe consultatif de référence sur la formation PIRACEF, afin d'adapter son plan d'étude pour la rentrée 2024. Une première nouvelle rencontre a eu lieu début mai et nous avons pu faire part des retours que nous avions eu sur la formation PIRACEF. Les points principaux qui sont ressortis sont les suivants :

- Un manque de pratique et trop de théorie, c'est à l'inverse de ce qu'on nous enseigne.
- Pas d'explications sur les défis techniques : comment commander le matériel, l'entretenir, etc.

- La charge de travail est beaucoup trop importante et ne tient pas compte des calendriers scolaires (en sachant que les étudiants ont des classes et donc des fins de semestre, examens, conseils de
- classe…).
- Il y a un gros manque de différenciation et de diversité entre les cycles et par rapport aux profils des étudiants.

**DAL**

Lors de l'AG, nous avions invité le directeur de la DAL, M. Guarino et sa responsable d'achat, Mme Frei. Nous avons pu leur faire part de nos doléances et ils nous ont expliqué leurs points de vue, qui malheureusement n'allaient pas dans le même sens.
Avec l'AVEP1, l'AVEP2 et la SPV, nous avons monté un dossier sur ce sujet, regroupant les problèmes rencontrés et les solutions que nous voyions. Nous nous sommes rencontrées deux fois afin de préparer une séance de travail avec la DAL et la DGEO qui a eu lieu fin mars 2022.
Le résultat de cette séance a été plutôt positif pour les associations, comme vous avez pu le lire dans le *Majuscules*.
Notre travail continue dans le sens de simplifier la procédure pour tous.

**L'éducation nutritionnelle**

L'année dernière nous avons travaillé sur la modification des statuts de l'AVEAC pour y intégrer l'EDN. Lors notre AG, vous avez pu voter sur cette modification et les nouveaux statuts, ainsi que le nouveau nom, qui ont été acceptés a une large majorité. Nous nous appelons donc maintenant l'AVEENAC (Association vaudoise des enseignants d'éducation nutritionnelle et d'activités créatrices).
Nous sommes maintenant à la recherche de nouveaux membres issus de l'enseignement de l'éducation nutritionnelle. Nous avons écrit un article dans *Majuscules* et nous avons contacté les chef.fe.s de files que nous avons pu trouver.



***Comité de l'AVEENAC***
Jacqueline Dufour
Colin Fontanna
Lysiane Guenat, présidente
Luis Rodriguez

# AVEPS

## *Association vaudoise d'éducation physique scolaire*




***Jacques Rubattel***
*Président*

L'année 2021 commence en fanfare pour l'AVEPS avec **une rencontre avec la cheffe du Département**. L'AVEPS est reconnaissante du temps qui lui a été consacré afin de pouvoir rendre compte des réalités du terrain et des questions qui préoccupent les enseignants. Pouvoir être un partenaire de discussion met en exergue la responsabilité engendrée par ces rencontres ! L'AVEPS se dit également fière du métier d'enseignant.e en éducation physique (EPH) et réaffirme son objectif sans cesse renouvelé qui est d'offrir **un enseignement de qualité** aux élèves. Cet enseignement de qualité prend tout son sens dans le contexte de la pandémie où les articles et les études montrent que les jeunes, principalement, manquent d'activité physique et que c'est un risque notoire pour la santé. Les thèmes abordés lors de cette rencontre ont été :

- **l'animation pédagogique** et la mixité au cycle 2 (enseignant.e.s spécialistes et enseignant.e.s généralistes) qui ont été traités dans un rapport complet élaboré par la HEP et qui propose plusieurs pistes afin de mettre en place une formation ;
- **les conséquences de l'arrêt du Tribunal fédéral** (réaffirmant que l'école doit rester gratuite et qu'elle ne peut plus demander une contribution financière aux parents pour les sorties et les camps sportifs) ;
- **la situation de l'éducation physique au secondaire 2** (écoles professionnelles y comprises) qui est dramatique et qui inquiète énormément l'AVEPS, car certains élèves n'ont actuellement toujours pas le nombre d'heures d'EPH requises par la loi... le tout dans un contexte où l'on parle d'un gymnase en 4 ans… ;
- **l'évaluation en éducation physique** afin de travailler sur la valorisation de cette évaluation auprès des élèves et des parents notamment. L'AVEPS a fait part de sa position de la manière suivante :
    - Statu quo par rapport à la situation d'aujourd'hui ;
    - Rajout d'une ligne « Éducation physique » dans l'agenda à toutes les semaines ;
    - Revoir le contenu et le format du livret d'EPH à l'horizon 2022-2023 ;
    - Évaluer la possibilité de mettre les résultats des évaluations d'EPH via et dans NEO.

**L'assemblée générale de l'AVEPS**, qui s'est tenue en présentiel au début du mois de novembre, a rencontré un vif succès et une participation légèrement accrue au vu des années précédentes. Avant d'entamer la partie statutaire, une **formation pratique sur l'enseignement adapté** en EPH a été donnée. Plus de trente membres courageux qui se sont levés aux aurores ont pu profiter de l'expertise de Yasmine Collaud qui est spécialisée en activités physiques adaptées (APA) et qui bénéficie d'une solide expérience dans l'enseignement adapté et le renfort pédagogique en EPH. Pendant l'AG, tous les dossiers en cours ont été passés en revue et une présentation conséquente du **dispositif Play-Lü** a été faite par les experts de la HEP.

En marge de la vie traditionnelle de l'association, les premières **Assises du sport vaudois** ont lieu à la fin du mois de novembre et le constat est que ces Assises appellent à l'action politique.
À l'aube, le comité de l'AVEPS est en ébullition entre contrôle des passes sanitaires, billetterie informatisée, accueil des participants et détails cosmétiques. Au-delà des espérances, les invité.e.s sont plus d'une centaine et la salle du parlement vaudois est quasiment comble. Les exposés s'enchaînent : infrastructures communales et cantonales, éducation physique dans la scolarité obligatoire et postobligatoire, financement, sport d'élite, subventions ou encore bénévolat. Le rythme est soutenu, les questions sont pertinentes et le débat prend forme autour des constats à tirer et des actions à entreprendre sous l'oreille attentive du conseiller d'État Philippe Leuba, de plusieurs députés et responsables communaux. Si ce genre d'initiative politique demande bien sûr une application concrète, l'AVEPS a la fierté d'atteindre ainsi son objectif, qu'il soit assumé directement par l'école ou indirectement par des structures parallèles : améliorer l'activité physiques des jeunes. En cas d'intérêt, le compte-rendu des exposés ainsi que l'audio de cette journée se trouvent sur www.aveps.ch.
Vive l'éducation physique ! Vive le sport ! Vive l'AVEPS !



***Comité de l'AVEPS***
Guillaume Girod
Anthony Despont
Jacques Rubattel, président
Gabrielle Girard
Raphaël Roubaty
Lori Bovard
Mathias Favez
Magali Bovas (absente)
Valentin Mignone (absent)

# ESV
## *Enseignants spécialisés Vaud*

**Vie du comité, thématiques et état des réflexions**
L'intensification du travail à distance a eu pour incidence de nous sensibiliser encore plus à l'importance de rester en lien, particulièrement avec nos membres. Nous avons mené une large réflexion visant à développer les moyens nécessaires pour y parvenir.

Nous avons également travaillé sur diverses problématiques en lien avec la pédagogie spécialisée et notamment les difficultés rencontrées avec nos élèves lors de l'enseignement à distance durant la période de fermeture des écoles. Mais également la réalité des institutions du type DJEJ qui n'ont jamais cessé de fonctionner.

Le comité mène également une importante réflexion autour de la communication que l'ESV souhaite mettre en place pour rendre visible le travail effectué en son sein.
Les questions liées au recrutement de nouveaux membres et à l'agrandissement du Comité sont également largement discutées.

La rencontre à la HEPL avec les étudiant.e.s MAES a pu avoir lieu en visio. Gregory Durand et Sophie Conne ont assuré cette présentation.

**Groupes de travail**
***Un nouveau groupe de travail en lien avec les conditions salariales dans le domaine parapublic***
Lors de la dernière AG, la volonté de créer un groupe de travail avec des membres de l'ESV et de l'AVOP a été clairement formulée par nos membres. Une première réunion a eu lieu pour faire le point et définir les axes prioritaires de réflexion en 2020.
Ce groupe de travail se rencontre régulièrement depuis janvier 2021 afin de cerner au plus près les besoins et le cahier des charges des ES travaillant en institution.
Ce groupe de travail a diffusé début mai de cette année une enquête auprès des enseignant.e.s spécialisé.e.s dans les établissements de pédagogie spécialisée. Nous espérons avoir de nombreux retours afin de pouvoir faire un état des lieux des conditions de travail et de permettre des discussions et des changements autour de la revalorisation du poste en institution parapublique.

**CGE (cadre général de l'évaluation)**
L'ESV a été consultée par le Département sur le CGE et notamment le chapitre 5 en lien avec l'évaluation et le programme personnalisé.

La 10e Journée pédagogique de l'ESV est toujours en suspens.




**Apéro pédagogique**
Un succès! Notre comité a concocté un super « Apéro pédagogique » pour se rencontrer, faire connaissance et papoter. Nous avons été contraints de le reporter deux fois. Il se déroulera enfin le 1er juin 2022 et semble rencontrer un franc succès! Plus d'une vingtaine de membres sont inscrits pour partager ce moment avec nous.

**Animation du groupe ESV sur Facebook**
Ce groupe se veut comme un lieu de partage, d'échanges et de découvertes sur les questions pédagogiques qui animent chacun.e d'entre nous. Nous espérons que ce groupe pourra devenir une plateforme qui permettra à notre association de faire parler d'elle et d'attirer ainsi de nouveaux·elles membres. Sophie Conne en est l'administratrice et la modératrice.

**Presse**
Des articles proposés par des membres du Comité de l'ESV sont parus dans le journal de la SPV, le *Majuscules* :
- L'exemple d'une classe ES au temps du 360°: réflexion et exemple de la complexité au sein de ce type de classe. Majuscules n°125, novembre 2020.
- Des élèves à la rencontre de Glacialis. Majuscules n°124, novembre 2021.





***Comité de l'ESV***
Sophie Conne
Émilie Lambelet
Julie Rosselet

# AVESAC

## *Association vaudoise des enseignant·e·s en structures d'accueil*



***Aline Favrat***
*Présidente*

**Le comité**

En cours d'année le comité de l'AVESAC a passé de 6 membres à 5, puis à 4 membres : Daniela Branco Nunes a quitté le comité suite à son congé maternité. Et Sophie Rion, après une année, n'a pas souhaité poursuivre son engagement au sein du comité. Lors de l'AG du 29 septembre 2021, aucune nouvelle personne ne s'est portée candidate. Ce sont donc les 4 membres restantes qui ont été réélues au comité : Yasmina Guye, Sylvia Rotondo, Marie Murisier (trésorière) et Aline Favrat (présidente).

Le comité s'est réuni au complet 8 fois, de nombreuses fois en sous-groupe ou avec des partenaires, et nous avons rencontré à 3 reprises des représentant.e.s du Département de la formation (DGEO/UMA). Dans sa composition actuelle, le comité représente tous les niveaux d'enseignement: cycle 1, cycle 2, cycle 3, CIF et post-obligatoire. Toutefois, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes pour soutenir le travail de l'AVESAC !

**Assemblée générale 2021**

C'est à nouveau à l'automne, que nous avons organisé l'AG de l'AVESAC le 29 septembre 2021 avec 25 personnes présentes, dont un représentant de la SPV, Gregory Durand. Cette AG, organisée en présentiel à la Maison de quartier sous-gare, a permis de se retrouver et d'échanger entre enseignant.e.s d'accueil et partenaires sur le travail de l'AVESAC et de son comité. Elle a également permis un partage enrichissant sur les enjeux liés aux cours intensifs de français, sur la variété et la diversité des pratiques actuelles des CIF à travers le canton.

**Le cadre général d'évaluation (CGE) et le programme personnalisé**

La révision du CGE nous a bien préoccupées, avec une invisibilisation des élèves allophones et des exigences peu adaptées aux classes d'accueil. Nous avons écrit à Mme Amarelle en septembre et échangé avec des représentant.e.s de la DGEO à deux reprises pour demander une meilleure prise en compte des élèves allophones dans le CGE et des programmes personnalisés mieux adaptés aux élèves d'accueil.

Une partie de nos demandes ont été entendues et incluses dans le nouveau CGE mais nous avons encore une prochaine rencontre prévue pour revenir sur les enjeux du programme personnalisé et des bulletins reconnus pour les élèves d'accueil.

**Référent.e allophonie**
Une nouvelle demande a été faite par l'AVESAC auprès du DFJC :nommer une personne référente de l'allophonie dans chaque établissement du canton. Selon nous, il est indispensable qu'une personne formée et expérimentée dans le travail avec les élèves allophones reçoive un mandat avec une décharge adaptée pour faciliter le suivi des enjeux liés à l'allophonie au sein de chaque école. Nous allons continuer à argumenter dans ce sens et l'actualité, avec l'arrivée de nombreux élèves ukrainiens dispersés dans tout le canton, nous confirme dans cette voie.

**Cours intensifs de français (CIF)**
Le sous-groupe CIF du comité a été très actif. Un questionnaire en ligne sur les cours intensifs de français a été diffusé en novembre 2021, auquel 145 personnes ont répondu, ce qui nous a permis de récolter des données riches en informations. Une synthèse a été publiée dans le *Majuscules* de mai : « Cartographie des cours intensifs de français dans le canton de Vaud ». Une version plus complète est disponible sur notre site www.avesac.ch et nous allons aussi l'envoyer à nos membres et partenaires, ainsi qu'au Département, afin d'appuyer nos revendications.

**Unité Migration Accueil (UMA)**
Nous avons poursuivi nos demandes de développer la mission de l'UMA aussi au niveau DGEP. Une première présentation du travail de l'UMA a été faite à l'École de l'Accueil (DGEP) mais les prestations restent majoritairement destinées à la DGEO. Nous avons réitéré nos demandes d'améliorer la communication sur l'UMA, ses services et ressources pour les rendre plus connues et utiles à tous : www.vd.ch/uma. Et le centre de ressources de l'UMA pour les enseignant.e.s d'accueil : https://uma.edu-vd.ch/

**Nouvelle École de l'Accueil au post-obligatoire**
L'AVESAC continue de suivre les changements dans les classes d'accueil de la DGEP avec la création de l'École de l'Accueil dès la rentrée d'août 2021 à Lausanne. Sous la direction de Louis Staffoni, toutes les classes d'accueil du niveau post-obligatoire vaudois ont été regroupées à Lausanne. Les questions sont encore nombreuses, aussi bien au sujet de la grille horaire (2e année d'accueil) que du manque de locaux et d'enseignant.e.s, étant donné les nombreuses arrivées

d’élèves en cours d’année. L’AVESAC souhaite poursuivre un dialogue constructif avec la DGEP à ce sujet.

**Divers**
L’AVESAC a répondu à des demandes ponctuelles d’aide financière pour des élèves d’accueil. Ces demandes sont en particulier liées à des situations rendues encore plus précaires en temps de pandémie, avec des frais inattendus et des besoins d’aide souvent dans des délais très courts. L’AVESAC collabore avec les assistantes sociales scolaires pour trouver des solutions durables pour les élèves d’accueil en difficulté.

Nous sommes à disposition pour soutenir et renseigner toutes les personnes en lien avec des élèves allophones. N’hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions ou besoin de conseils ! www.avesac.ch / info@avesac.ch



**Comité de l’AVESAC 2021-2022**
Aline Favrat, présidente
Yasmina Guye
Marie Murisier, trésorière
Sylvia Rotondo

# *Commissions et délégations*

## Fondation Jeunesse SPV



***Agnès Schaub***
*Présidente*

La vente de mimosa n'a pas résisté au COVID-19. En 2021 nous avons essayé une version numérique de dons. Le résultat n'a pas été notable. Nous avions le grand espoir de faire une dernière vente en 2022 mais les restrictions plus sévères du mois de janvier ont eu raison de la vente sur le terrain.

La difficulté de trouver des classes motivées par notre action au fil des années, et ces deux années hors du commun, nous ont menés à prendre la décision de mettre un terme aux ventes de mimosa.

**Aides**
Entre 2020 et 2022, la fondation a honoré très peu de demandes d'aides individuelles (entre 50.- et 300.- chacune). Nous continuons à aider tant que nous en avons les moyens.

Nous allons diffuser un peu plus l'information concernant la possibilité de faire des demandes d'aide. N'hésitez pas à transmettre notre formulaire si vous avez des élèves ayant besoin de soutien pour payer des vélos, du sport, et autres. Les infirmières scolaires devraient disposer de notre formulaire d'aide. Il est également téléchargeable depuis notre site internet.

**Actualité, conseil de fondation**
Le départ à la retraite de Marie s'est fait très discrètement, nous la remercions du fond du cœur pour toutes ces années d'efficacité, et de patience.
Caroline est devenue maman d'une petite Margot, toutes nos félicitations !
Notre conseil de fondation se compose d'Yves, Chloé, Caroline et Agnès.
Nous souhaitons la bienvenue à Chloé au sein de notre conseil, qui se réunit uniquement s'il y a des demandes.

Agnès Schaub (présidente)
Caroline Vuillemin
Chloé Wittmann
Yves Froidevaux

# *Secrétariat général*



***Yves Froidevaux***
*Secrétaire général*

Le présent rapport d'activité traite des aspects spécifiques du travail du Secrétariat général de la SPV. La défense individuelle et collective des membres de la SPV, la gestion administrative de l'association et du Fonds de secours, la mise en œuvre de la politique de communication, la gestion d'importants projets et la participation active aux séances du Comité cantonal figurent dans les tâches prioritaires du secrétaire général de la SPV.

L'accompagnement des collègues et le soutien aux membres restent la mission centrale du secrétaire général.

Ce contact quotidien avec « le terrain » permet de faire remonter les problématiques et revendications auprès des autorités cantonales.

Plusieurs missions importantes ont été menées pendant l'année écoulée par le secrétaire général, il convient notamment de relever :

- la participation, en qualité de président, à la Commission d'évaluation des fonctions, instance paritaire qui étudie les demandes de classification de fonctions et préavise à ce propos pour le Conseil d'État ;
- le travail spécifique effectué auprès des enseignant.e.s spécialisé.e.s, notamment au sein de la Commission paritaire de la Convention collective de travail du secteur social subventionné et dans un groupe de travail consacré à l'amélioration des conditions de travail des enseignant.e.s spécialisé.e.s du secteur parapublic ;
- la qualité de membre du Conseil de fondation de Previva, la caisse de pensions du secteur social parapublic vaudois ;
- la participation à différents groupes de travail du DFJC ;
- la rédaction d'articles pour le *Majuscules*, notamment la rubrique « La minute syndicale ».

**Participations diverses**

Enfin le SG a participé notamment :

- aux séances hebdomadaires du Comité cantonal et aux Conférences des président.e.s ;
- au Conseil de fondation Jeunesse SPV ;
- au GT LEO ;
- à des négociations sur différentes thématiques ;
- à des rencontres avec des équipes locales d'enseignant.e.s ;

- aux séances du comité de l'Association des représentant.e.s du personnel dans les institutions de prévoyance (ARPIP) ;
- à l'assemblée générale de la Société pédagogique genevoise (SPG).

**Changement au sein du secrétariat de la SPV**
Après le départ de Marie-Claude Jeanneret, secrétaire historique de la SPV, une assistante administrative, en la personne de Chloé Wittmann, a été engagée. Cette nouvelle collaboratrice s'est très rapidement intégrée au sein de secrétariat général pour la plus grande satisfaction de toutes et tous.

L'année 2021-2022 a également été marquée par la mise en place de nouveaux outils de gestion, notamment pour la facturation, la comptabilité et la gestion des membres.

Le secrétariat général de la SPV s'engage quotidiennement pour offrir les meilleures prestations à ses membres et pour les accompagner de la manière la plus efficace possible.




**SOCIETE PEDAGOGIQUE VAUDOISE**
Ch.des Allinges 2 - 1006 Lausanne
Tél. 021 617 65 59 - Fax 021 617 96 30
www.spv-vd.ch - e-mail: secretariat@spv-vd.ch